



PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES JEUNES PROFESSIONNELS

Termes de Référence

**Recrutement d'un consultant pour le renforcement de capacités des volontaires
en Gestion de projet de développement communautaire**

Mars 2020

Contexte et justification

Le programme de renforcement de capacités des jeunes professionnels a un double objectif : renforcer les capacités des jeunes diplômés dans les domaines techniques pour lesquels ils ont un fort intérêt, et améliorer leur employabilité en leur faisant acquérir les aptitudes et compétences demandées sur le marché du travail. En conséquence, les jeunes professionnels renforcent leurs capacités et compétences techniques et s'offrent une première expérience professionnelle ; toutes choses qui améliorent le capital humain sur le plan national.

Les volontaires à travers ce programme seront renforcés en formulation et gestion de projet et contribueront efficacement aux activités de recherche-action de ACED. A l'issue du programme, ils auront à capitaliser les compétences acquises et liées au cycle de gestion de projet, la recherche-action, la mobilisation sociale et l'animation communautaire. Le programme vise les volontaires africains de moins de 35 ans dépourvus d'expériences pratiques dans la gestion de projet et le développement communautaire.

ACED recrute un consultant pour le renforcement de capacités de ces jeunes en gestion de projet de développement communautaire. La formation permettra aux volontaires de mieux appréhender les techniques et méthodes de diagnostic et de formulation de projet, la recherche de financement, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la capitalisation axé sur les résultats de développement.

Les présents termes de référence sont élaborés pour donner des orientations et préciser les conditions de réalisation de la formation.

1. Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est de renforcer les capacités techniques et managériales des volontaires.

De manière spécifique, la mission consistera à :

- Evaluer les besoins des jeunes volontaires en termes de renforcement de capacités en gestion projet ;
- Renforcer les jeunes volontaires aux méthodes et techniques de diagnostic et formulation de projet ;
- Renforcer les jeunes volontaires aux outils, méthodes et techniques de mise en œuvre d'un projet.

2. Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus de la mission de formation des jeunes volontaires sur la gestion de projets se présentent comme suit :

- Les besoins des jeunes volontaires en termes de renforcement de capacités en gestion de projet ont été identifiés et un plan de renforcement de capacités est mis en place
- Les volontaires maîtrisent le montage de projet et la recherche de financement
- Les volontaires maîtrisent les outils de mise en œuvre d'un projet
- Les volontaires maîtrisent les différentes phases du cycle de projet

3. Etendue des services et activités à assurer par le consultant

Le consultant qui sera recruté à cet effet accomplira les tâches suivantes :

- Evaluer les besoins des jeunes volontaires en termes de renforcement de capacités en gestion projet
- Mettre en place un plan de renforcement de capacités
- Elaborer les modules de formation
- Executer la formation proprement dite
- Faire le rapportage et soumettre à l'équipe projet

4. Profil du consultant

La mission sera confiée à un consultant indépendant ayant un BAC+5 au moins en Agronomie, Environnement et/ou Gestion de projet. Il doit avoir des qualifications avérées d'au moins cinq (05) ans dans la formulation et Gestion de projet de développement communautaire. Il devra également avoir une expérience prouvée en suivi-évaluation des projets et programmes de développement et l'accompagnement aux organisations de la société civile en termes de renforcement de capacités.

5. Méthodologie

La mission se déroulera en une phase. Le consultant devra proposer une méthodologie détaillée et suffisamment explicite permettant d'atteindre les objectifs de la mission. Sa méthodologie sera validée par l'équipe de ACED. Toute la mission sera supervisée par l'équipe de ACED.

6. Période d'exécution de la mission

La mission couvrira la période d'Avril à Aout 2020 pour une durée de 06 Homme. Jours. La date de signature du contrat sera considérée comme le début de la mission.

7. Instructions aux commissionnaires

Les consultants intéressés doivent préparer une offre technique et une offre financière. L'offre technique doit être structurée de la façon suivante :

- La compréhension des termes de références du présent avis d'appel d'offre, notamment du travail à faire (maximum 01 page).
- La méthodologie pour conduire la mission (maximum 01 page) et le planning de la mission
- Curriculum vitae, diplômes, attestations de travail et de bonne fin d'exécution

8. Procédure de recrutement

Les offres seront évaluées sur dossier conformément aux exigences des présents termes de référence. La grille d'évaluation technique est présentée dans le tableau suivant

Tableau 1 : Grille d'évaluation technique

<i>No.</i>	<i>Critères</i>	<i>Notation</i>
1.	- La compréhension des termes de références du présent avis d'appel d'offre, notamment du travail à faire	20 points
2.	- La méthodologie et le planning de la mission	30 points
3.	- Curriculum vitae, diplômes, attestations de travail et de bonne fin d'exécution	50 points
TOTAL		100 points

Seules les offres techniques ayant obtenu une note d'au moins 70 points sur un total de 100 points, seront retenues pour l'évaluation financière. La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné) tout en tenant compte des qualifications du consultant en priorité mais également de sa proposition financière.

9. Procédure et date limite de soumission des offres

Le candidat intéressé par le présent appel d'offre doit envoyer par **voie électronique son offre technique et financière en un fichier pdf** pour au plus tard le **jeudi 26 mars 2020** à l'adresse suivante : a.agnide@aced-benin.org avec copie à : job@aced-benin.org.